

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Conseil de communauté du **24 juin 2013**

Délibération n° 2013-3984

commission principale : **développement économique**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Tourisme d'affaires - Attribution d'une subvention à l'association Comité français international- bibliothèques et documentation pour l'organisation du congrès international des bibliothèques et de l'information à Lyon du 16 au 24 août 2014**

service : **Délégation générale au développement économique et international - Direction de l'attractivité et des relations internationales - Service attractivité**

Rapporteur : Madame la Vice-Présidente Gelas

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 14 juin 2013

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 26 juin 2013

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Guillemot, MM. Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mmes Dognin-Sauze, Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mme Laurent, M. Vesco, Mme Frih, MM. Assi, Julien-Laferrrière, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Brolquier, Buffet, Mme Cardona, MM. Chabert, Chabrier, Mme Chevallier, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagonne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Havard, Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Mme Laval, MM. Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Martinez, Morales, Muet, Nissanian, Ollivier, Mmes Perrin-Gilbert, Pesson, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Serres, Suchet, Terrot, Touraine, Uhlrich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : Mme Domenech Diana (pouvoir à M. Plazzi), MM. Buna (pouvoir à M. Charles), Charrier (pouvoir à Mme Besson), Crédoz (pouvoir à M. Darne J.), Mme Peytavin (pouvoir à M. Claisse), MM. Rivalta (pouvoir à M. Longueval), Albrand (pouvoir à Mme Ghemri), Mmes Bailly-Maitre (pouvoir à M. Jacquet), Chevassus-Masia (pouvoir à Mme Yéréman), M. Fleury (pouvoir à M. Bousson), Mme Hamdiken-Ledesert (pouvoir à M. Nissanian), MM. Lyonnet (pouvoir à M. Vergiat), Millet (pouvoir à M. Lévêque), Mme Rabatel (pouvoir à M. Kimelfeld), M. Thévenot (pouvoir à M. Petit), Mme Tifra (pouvoir à M. Martinez), MM. Touléron (pouvoir à M. Fournel), Turcas (pouvoir à M. Buffet).

Absents non excusés : M. Barge, Mmes Bab-Hamed, Palleja, M. Thivillier.

Conseil de communauté du 24 juin 2013**Délibération n° 2013-3984**

commission principale : développement économique

objet : **Tourisme d'affaires - Attribution d'une subvention à l'association Comité français international-bibliothèques et documentation pour l'organisation du congrès international des bibliothèques et de l'information à Lyon du 16 au 24 août 2014**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction de l'attractivité et des relations internationales - Service attractivité

Le Conseil,

Vu le rapport du 5 juin 2013, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

L'International federation of library associations and institutions (IFLA) est une organisation internationale qui représente les intérêts des associations et des professionnels des bibliothèques, des services de documentation et d'information, ainsi que de leurs usagers. Son siège est situé aux Pays-Bas.

L'IFLA organise chaque année le Congrès international des bibliothèques et de l'information, rendez-vous annuel de la profession, qui rassemble plus de 3 500 participants issus du secteur des bibliothèques et de la documentation, en provenance du monde entier. L'objectif de cette manifestation est de développer et de promouvoir les bibliothèques et les services d'information au plan mondial, grâce à des interventions d'experts et d'échanges de bonnes pratiques.

Les dernières éditions du congrès international de l'IFLA ont eu lieu en 2011 à Porto Rico, en 2012 à Helsinki et en 2013 à Singapour. La candidature de Lyon a été choisie par le comité exécutif de l'IFLA à l'issue d'un appel à candidature dans lequel étaient engagées plusieurs grandes villes à travers le monde. La dernière édition en France s'était tenue à Paris en 1989.

Le Comité français international-bibliothèques et documentation (CFI-BD) a porté la candidature française de Lyon aux côtés du bureau des congrès de l'Office intercommunale du tourisme du Grand Lyon et des directeurs des bibliothèques de Lyon. Le CFI-BD est une association loi 1901, membre de l'IFLA, dont l'objet est de soutenir et promouvoir les activités internationales des bibliothèques françaises et de valoriser leur savoir-faire. Au titre de ces missions, le CFI-BD est mandaté par l'IFLA pour l'organisation de l'édition 2014 du Congrès international des bibliothèques et de l'information, en lien étroit avec les acteurs lyonnais concernés par la thématique.

La Communauté urbaine de Lyon souhaite soutenir le Comité français international-bibliothèques et documentation (CFI-BD) pour l'organisation du congrès international des bibliothèques et de l'information de l'IFLA qui aura lieu à Lyon en août 2014.

a) - Objectifs

Le soutien de la Communauté urbaine pour l'organisation de l'édition 2014 du congrès international des bibliothèques et de l'information s'inscrit dans le cadre de sa politique dédiée au tourisme d'affaires, qui vise à attirer à Lyon de grands congrès internationaux, générant des retombées économiques significatives pour le territoire (hôtellerie, restauration et commerces).

Le congrès de l'IFLA répond parfaitement à cet enjeu puisqu'il rassemblera pendant une semaine au mois d'août, période la plus "creuse" de l'année en termes de fréquentation hôtelière, plus de 3 500 participants en provenance du monde entier. Selon une étude réalisée en 2011 pour le compte de la Communauté urbaine, un congressiste international dépense en moyenne 180 € par jour. Les retombées directes générées par le congrès de l'IFLA sur l'agglomération lyonnaise peuvent ainsi être estimées à près de 4 M€.

A noter que la Ville de Lyon souhaite également apporter un soutien à l'événement, au titre de sa compétence en matière culturelle, le congrès de l'IFLA représentant l'opportunité de valoriser, au niveau international, les savoir-faire et compétences des bibliothèques de l'agglomération lyonnaise.

b) - Plan de financement prévisionnel

Le 80° congrès international des bibliothèques et de l'information de l'IFLA se tiendra du 16 au 24 août 2014 au centre des congrès de Lyon, autour du thème "bibliothèques, citoyenneté, société : une confluence vers la connaissance".

Budget et plan de financement prévisionnel présenté par le CFI-BD (en €)

Charges	Montant (en €)	Produits	Montant (en €)
locations des espaces - aménagement - wifi - interprétariat simultané	395 700	contribution du CFI-BD	150 200
frais de fonctionnement et d'organisation	227 000	partenariats / mécénats	94 000
frais de communication et de promotion	123 000	subventions des ministères de la culture et de la communication, de l'enseignement supérieur et de la recherche, de l'éducation nationale	390 000
restauration, dîner de gala et cérémonie d'ouverture	199 500	subvention Communauté urbaine de Lyon	100 000
		subvention Ville de Lyon	38 000
		valorisation des frais de personnels mis à disposition par la Ville de Lyon	93 000
		subvention Conseil général du Rhône	70 000
		subvention Conseil régional Rhône-Alpes	10 000
Total	945 200 €	Total	945 200

A noter que le Bureau des congrès déploiera, dans le cadre du congrès IFLA, en partenariat avec la Communauté urbaine et les partenaires du tourisme lyonnais, un dispositif d'accueil spécifique pour les congressistes appelé "Lyon welcome attitude" (signalétique d'accueil dans les gares, les aéroports, et dans la ville, documentations touristiques, mise à disposition de pass de transports en commun, etc.).

Il est donc proposé au Conseil d'attribuer une subvention de fonctionnement de 100 000 € au profit du CFI-BD pour l'organisation du congrès international des bibliothèques et de l'information de l'IFLA en 2014 à Lyon.

La subvention sera versée en 3 temps, selon les modalités de versement prévues dans la convention :

- 50 000 € en 2013,
- 40 000 € en 2014, avant la tenue de l'événement,
- 10 000 € en 2014, après analyse du bilan de l'événement.

L'évaluation portera, notamment, sur le nombre de participants au Congrès de l'IFLA 2014 ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE**1° - Approuve :**

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 100 000 € au profit de l'association Comité français international-bibliothèques et documentation (CFI-BD) dans le cadre de l'organisation du congrès international des bibliothèques et de l'information de l'International federation of library associations and institutions (IFLA) qui aura lieu à Lyon du 16 au 24 août 2014,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et l'association CFI-BD définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - Le montant à payer sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal - exercices 2013 et 2014 - compte 6574 - fonction 95 - opération n° 0P04O2637.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 26 juin 2013.